

RAPPORT N° 04/1-46
au Conseil Municipal

OBJET

REAMENAGEMENT DU PARC ZOOLOGIQUE
(TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET AMENAGEMENTS EXTERIEURS)

APPROBATION DU PROJET ET DU PLAN DE FINANCEMENT

AUTORISATION DE SOLLICITER LES SUBVENTIONS,
DE LANCER UN APPEL D'OFFRES ET DE SIGNER LE(S) MARCHE(S)

Après une première tranche de travaux en régie qui a permis la réouverture partielle du Parc Zoologique le 19 décembre 2002, le projet a été retenu au titre du Contrat d'Aide aux Communes 2003 qui a fait l'objet de la Délibération n°03/1-10 du 21 mars 2003. Une étude a été confiée au groupement de maîtrise d'oeuvre TORCATIS / TECH'AD B / CIBTP pour une seconde phase qui s'achèvera au 1^{er} semestre 2005.

C'est ce projet qui vous est soumis aujourd'hui pour approbation.

Il comprend les travaux d'infrastructures qui prennent en compte les parcs, enclos, bassins, VRD, assainissement, ainsi que les aménagements extérieurs nécessaires à l'obtention de l'autorisation d'ouverture définitive.

Il n'est pas prévu d'allotissement pour cette opération.

L'estimation prévisionnelle des travaux s'élève à 325 500,00 € TTC.

L'opération bénéficie d'un taux de subvention de 85 % dans le cadre du Contrat d'Aide aux Communes.

Vous trouverez ci-dessous le nouveau plan de financement qui s'établit comme suit :

Département (85%)	Commune (15%)	Total HT	Total TTC
255 000,00 €	45 000, 00 €	300 000,00 €	325 500, 00 €

RAPPORT N° 04/1-46

Je vous demande, en conséquence :

- d'approuver le projet de réaménagement du Parc Zoologique (Coût de 325 500, 00 € TTC) ;
- d'approuver le plan de financement y afférent ;
- de m'autoriser à solliciter des subventions ;
- de m'autoriser à lancer un appel d'offres ouvert en lots séparés suivant les Articles 10, 33 et 58 à 60 du Code des Marchés Publics, à passer le(s) marché(s) avec le(s) candidat(s) retenu(s), par la commission d'appel d'offres ou, en cas d'infructuosité, à traiter par marché(s) négocié(s).
- de dire que les crédits seront inscrits au Budget 2004 sous les Chapitres 23 / Article 2318.
- d'autoriser la signature du (des) marché(s) par mon Délégué ou moi-même.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
René-Paul VICTORIA



COMMUNE DE SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

**DÉLIBÉRATION N° 04/1-46
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 5 mars 2004**

OBJET

**REAMENAGEMENT DU PARC ZOOLOGIQUE
(TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET AMENAGEMENTS EXTERIEURS)**

APPROBATION DU PROJET ET DU PLAN DE FINANCEMENT

**AUTORISATION DE SOLLICITER LES SUBVENTIONS,
DE LANCER UN APPEL D'OFFRES ET DE SIGNER LE(S) MARCHE(S)**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Sur le RAPPORT N° 04/1-46 présenté par le Maire au nom des Commissions Jeunesse et Loisirs / Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve le projet de réaménagement du Parc Zoologique (coût de travaux 325 500,00 € TTC).

ARTICLE 2

Approuve le plan de financement.

ARTICLE 3

Autorise le Maire à solliciter les subventions.

DELIBERATION N° 04/1-46

ARTICLE 4

Autorise le Maire à lancer l'appel d'offres ouvert en lots séparés suivant les Articles 10, 33 et 58 à 60 du Code des Marchés Publics, à passer le(s) marché(s) avec le(s) candidat(s) retenu(s), par la commission d'appel d'offres ou, en cas d'infructuosité, à traiter par marché(s) négocié(s) ;

ARTICLE 5

Les crédits seront inscrits au Budget 2004 au Chapitre / 23 Article 2318 ;

ARTICLE 6

Autorise le Maire ou son Délégué à signer le(s) marché(s).

Pour extrait certifié conforme
Fait à Saint-Denis le, 12 MAR. 2004

LE MAIRE
René-Paul VICTORIA

